



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

cinéma

Question écrite n° 20152

Texte de la question

Mme Corinne Erhel attire l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur le récent rapport présenté par un groupe de treize professionnels du cinéma sur le financement public du cinéma français. En effet, ce texte dresse un état des lieux des pratiques et des dysfonctionnements du financement des films en France très alarmant. Il propose également, selon les termes de la réalisatrice Pascale Ferran, de « refonder des systèmes de solidarité mis à mal et restaurer les conditions de production et de distribution de films qui, tout en donnant à voir la complexité du monde, allient ambition artistique et plaisir du spectacle ». Elle lui demande donc de lui indiquer quelle est la position du Gouvernement vis-à-vis des propositions avancées par le « club des treize » et quelles sont ses intentions pour améliorer le financement des films en France.

Texte de la réponse

Le ministère de la culture et de la communication a eu l'occasion de saluer la qualité du rapport intitulé « Le milieu n'est plus un pont mais une faille », publié par le Club des Treize, groupe de réflexion interprofessionnel dirigé par la cinéaste Pascale Ferran. Le rapport, consacré au financement public du cinéma français, offre à la fois une analyse et des propositions sur les difficultés que peuvent rencontrer les films, notamment à budget moyen, qui prennent un risque artistique, depuis leur écriture jusqu'à leur exportation. À l'issue de la présentation du rapport soulignant un contexte marqué par une évolution contrastée du cinéma français, la ministre de la culture et de la communication a chargé le Centre national de la cinématographie (CNC) de mener un dialogue élargi avec les professionnels du cinéma afin de procéder à une expertise des réformes qui pourraient être mises en oeuvre et d'en mesurer l'impact. À cette fin, le CNC a créé un groupe de travail associant des représentants du Club des 13 ainsi que des représentants des principaux syndicats professionnels concernés par les propositions du rapport. Les réunions, qui se tiennent depuis juin 2008 ont été consacrées au premier volet des propositions du Club des 13 concernant les aides à l'amont et à la production des films. Le groupe de travail a souhaité par ailleurs élargir sa réflexion au document de propositions publié récemment par l'Union des producteurs de films ainsi qu'à celles d'autres organisations professionnelles qui le voudraient. Ces réunions de travail se poursuivront en septembre, et le groupe de travail devait déposer un ensemble de conclusions avant la fin de l'année 2008.

Données clés

Auteur : [Mme Corinne Erhel](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (5^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 20152

Rubrique : Arts et spectacles

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 avril 2008, page 2937

Réponse publiée le : 26 août 2008, page 7320